



*Catégorie : paramédical*

## **CONVENTION SPECIFIQUE DE PARTENARIAT ENTRE**

• **Le Réseau mémoire Aloïs**  
75, rue de Lourmel  
75 015 PARIS

**ET**

• **Les masseurs-kinésithérapeutes**  
adhérents du réseau Aloïs

\*\*\*

***1° Le réseau Aloïs propose une consultation mémoire de ville***

pour les patients se plaignant de troubles cognitifs et adressés par un médecin spécialiste (neurologue, gériatre, psychiatre) : bilan neuropsychologique en ville et gratuit ; accès direct et facilité aux HdJ, PL, scintigraphies ;

***2° Le réseau Aloïs propose une information et une orientation***

vers les professionnels de santé médicaux ou médicaux sociaux (en particulier : vers les kinés membres du réseau) pour les patients et les familles. Ce service est accessible au 01 40 29 90 41 et se fait grâce à un annuaire spécialement constitué par Aloïs et qui se compose notamment :

- de médecins généralistes et spécialistes,
- de psychologues et psychothérapeutes pour le patient et pour les aidants,
- d'orthophonistes à domicile ou en cabinet,
- de kinésithérapeutes à domicile ou en cabinet,
- d'infirmières et d'aides soignantes à domicile

- d'assistante sociales,
- d'hôpitaux de jour et d'accueils de jour,
- d'ateliers mémoire et de stimulation cognitive,
- d'associations de maintien à domicile,
- d'associations de famille,
- d'hôpitaux
- d'institutions pour des courts ou des longs séjours
- etc.

### ***3°/ Le kinésithérapeute figure dans l'annuaire du réseau***

Dès lors que le kinésithérapeute adhère au réseau et sauf demande contraire de sa part, son nom et ses coordonnées sont inscrits dans l'annuaire du réseau sur internet (<http://www.reseau-memoire-alois.fr/-Annuaire-des-partenaires->) et tenu à disposition des familles qui appellent le réseau.

### ***4°/ Transmission de l'information***

Le kinésithérapeute démarrant la prise en charge d'un patient du réseau peut contacter le secrétariat du réseau (01 40 29 90 41) afin d'obtenir le bilan neuropsychologique du patient effectué au sein du réseau ainsi que toute autre information jugée nécessaire dans son travail.

### ***5°/ De son côté, le kinésithérapeute s'engage à :***

à informer le réseau (au 01 40 29 90 41 ou par mail : [sdenolle@reseau-memoire-alois.fr](mailto:sdenolle@reseau-memoire-alois.fr)) de la date de la prise en charge d'un patient qui lui a été adressé par le réseau.

**L'adhésion au Réseau Aloïs est gratuite.  
Le professionnel peut s'en retirer librement et à tout moment.**